

Demande de Propositions

Appel d'offres pour la sélection d'un cabinet ou d'un groupe de consultants individuels en vue du renforcement des capacités techniques des apiculteurs et des mielleries des chaînes de valeur miel et dérivés

Numéro de Référence : RQ9329
Date de Publication : 01/08/2026
Date Limite pour les Réponses : 01/24/2026

Contexte

TechnoServe a pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes animés par l'esprit d'entreprise pour aider les entrepreneurs des pays en développement à construire des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs. Nous sommes une ONG internationale à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté en facilitant l'accès des individus à l'information, au capital et aux marchés.

Contexte de l'étude

Les forêts béninoises sont vitales pour la biodiversité, la régulation climatique et les populations riveraines, notamment via les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNLs). Face aux menaces de déforestation et de dégradation, l'État béninois a initié le Projet Forêts Classées du Bénin (PFC-B) pour la gestion durable des forêts, mise en œuvre par l'Unité Intégrée de Gestion du Projet (UIGP). L'UIGP a mandaté TechnoServe Bénin pour appuyer le développement des PFNL stratégiques autour des forêts classées, notamment les filières du karité et du miel. L'un des problèmes des acteurs de ces deux chaînes de valeur est la méconnaissance des normes de qualité exigibles et l'accès limité à des marchés nationaux et internationaux. Le principal obstacle à la compétitivité des produits du miel et de ses dérivés est la méconnaissance et le non-respect des normes de qualité internationales, ainsi que la non-standardisation des processus de production et de transformation.

La stratégie d'appui de TechnoServe, dans le cadre du PFC-B, consiste à optimiser la rentabilité des unités de production et de transformation du miel en ciblant des investissements judicieux afin d'accroître la marge bénéficiaire des acteurs. Son intervention vise à renforcer les capacités techniques et managériales des apiculteurs et des mielleries à proximité des forêts classées (chaîne de valeur miel et dérivés) afin de favoriser un meilleur accès aux marchés nationaux, régionaux et internationaux.

À cet effet, **TechnoServe Bénin souhaite recruter un cabinet ou un groupe de consultants, national ou international, experts de la filière du miel, doté (s) d'une solide expertise dans les processus de production apicole et de transformation du miel et de ses produits dérivés, afin de réaliser cette formation technique.**

Portée des Travaux

Objectifs de la mission

L'objectif général de cette consultation est de renforcer les capacités techniques des porteurs de microprojets (IAM) de la filière miel des forêts classées du Bénin afin d'améliorer l'accès à la certification et aux marchés pour les produits du miel et dérivés.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Objectif spécifique 1 : renforcer les capacités d'au moins 200 bénéficiaires et 8 conseillers d'entreprise sur les techniques modernes de production du miel de qualité, les normes de qualité, d'emballage, de conditionnement et de présentation des produits et les normes environnementales et sociales de la Banque Mondiale applicables dans les unités de transformation ;
- Objectif spécifique 2 : renforcer les capacités d'au moins 200 bénéficiaires et 8 conseillers d'entreprise sur les techniques de transformation et de valorisation de deux produits dérivés du miel, les normes de qualité, d'emballage, de conditionnement et de présentation de ces produits ;
- Objectif spécifique 3 : renforcer les capacités des conseillers d'entreprise sur les méthodes et outils de coaching et de suivi post-formation pour leur permettre de réaliser un accompagnement ciblé et efficace des bénéficiaires.

Résultats attendus et indicateurs de vérification

Les résultats attendus sont les suivants :

- Résultat 1 : 200 bénéficiaires et 8 conseillers d'entreprise maîtrisent les techniques apicoles modernes, incluant la production de miel de qualité, ainsi que les normes de qualité, d'emballage, et les normes environnementales/sociales de la Banque Mondiale.
- Résultat 2 : au moins 200 bénéficiaires et 8 conseillers d'entreprise sont capables de transformer et valoriser au moins deux produits dérivés du miel, en respectant les normes de qualité, d'emballage et de présentation de ces produits.
- Résultat 3 : Les conseillers d'entreprise sont outillés avec les méthodes et outils de coaching et de suivi post-formation, leur permettant d'assurer un accompagnement ciblé et efficace des bénéficiaires.

Tâches et devoirs des consultants

Il s'agira pour le cabinet ou l'équipe de consultants recrutés d'élaborer les modules de formation complets correspondant aux objectifs spécifiques visés par la présente consultation, de dérouler les sessions de renforcement des capacités et de définir les interventions à mettre en œuvre pour l'amélioration de la qualité du miel et de deux produits dérivés à valoriser.

Plus spécifiquement, il s'agira, sans toutefois s'y limiter, de :

1. réaliser une étude diagnostique portant sur les capacités actuelles et le choix de deux produits dérivés pour l'identification des gaps de compétences et l'actualisation des besoins de formation ;
2. procéder à une analyse approfondie des résultats de l'étude diagnostique portant sur les capacités actuelles et le choix de deux produits dérivés pour la validation des besoins en formation et des deux produits suivant des critères de rentabilité, capacité de production, accès aux marchés. Cette analyse devra s'appuyer sur le document du Projet Forêts Classées du Bénin (PFC-B), le manuel de développement des chaînes de valeurs miel autour des forêts classées ciblées par le PFC-B, le rapport final (Gbedomon et al., 2024) de l'analyse des chaînes de valeur porteuses et du marché du miel et des rapports d'étude de marché national et/ou régional des produits issus des chaînes de valeur miel existants;
3. élaborer une note méthodologique détaillée incluant le plan de travail, la logistique de la formation, les modules de formation des participants (en collaboration avec TechnoServe Bénin/UIGP), ainsi que les outils d'évaluation de l'impact de la formation ;
4. concevoir l'intégralité du matériel didactique (supports visuels, exercices pratiques) pour les thèmes de formation, en veillant à leur adaptation au niveau des bénéficiaires (apiculteurs et mielleries) ;
5. accompagner les bénéficiaires à rédiger des plans d'actions sur la base de laquelle, le coaching se fera ;
6. élaborer les outils de suivi du coaching post-formation, incluant la grille d'évaluation des bonnes pratiques et la fiche de suivi des défis techniques individuels ou des unités ;
7. mettre en oeuvre les formations pour renforcer les capacités des bénéficiaires sur les techniques apicoles modernes et standardisées, visant l'augmentation du rendement par ruche, la production des mielleries, le développement des produits dérivés, ainsi que le bon conditionnement des produits ;
8. initier les participants aux méthodes de contrôle de qualité de base, notamment la mesure de la teneur en eau et l'évaluation de la qualité ;
9. renforcer les capacités des bénéficiaires sur les bonnes pratiques de transformation et les exigences d'hygiène et de sécurité sanitaire (HACCP de base) applicables aux unités de transformation;
10. sensibiliser les bénéficiaires sur l'impact de la qualité de la présentation (packaging) sur la valeur marchande et l'image de marque d'un produit ;
11. concevoir un protocole d'élimination sûre des déchets dont les résidus de cire, les eaux usées, les emballages, etc. ;
12. former les bénéficiaires sur les principes des normes environnementales et sociales de la Banque Mondiale applicables à leurs activités ;
13. élaborer un modèle de charte d'engagement social et environnemental à respecter des normes et la législation en vigueur et matière de protection environnemental et social;
14. Animer au moins huit (8) sessions de formation technique pour améliorer en qualité et en quantité les produits réalisés par les bénéficiaires des initiatives action miel dans l'apiculture et les mielleries ;
15. renforcer les capacités des conseillers d'entreprise sur les outils d'un coaching ciblé sur le terrain et/ou à distance au profit des bénéficiaires ;
16. développer et formaliser le Manuel de Procédures Standardisées (MPS) pour la production, la récolte et l'extraction du miel, ainsi que les fiches standardisées pour la transformation de deux (2) dérivés du miel les plus recherchés sur les marchés ;
17. concevoir un modèle d'étiquette conforme aux exigences nationales
18. élaborer un modèle de charte d'engagement social et environnemental à respecter des normes et la législation en vigueur et matière de protection environnemental et social ;
19. produire un rapport Initial de démarrage détaillant la méthodologie, le plan de travail validé et le contenu des modules de formation ;
20. produire un rapport de diagnostic et d'analyse des capacités actuelles et de sélection de deux produits dérivés ;
21. produire un rapport final après la phase de formation, documentant les participants, les résultats des évaluations immédiates (avant/après formation) et les premières observations.

Portée de la consultation

La consultation est une mission d'assistance technique et de renforcement de capacités, axée sur la qualité, la standardisation et l'accès au marché des produits apicoles pour au moins 200 bénéficiaires du Projet Forêts Classées du Bénin (PFC-B).

La formation technique couvre l'intégralité du cycle de production et de transformation, de la ruche à la miellerie et au marché, en intégrant les exigences environnementales et sociales internationales de la Banque Mondiale. Les bénéficiaires sont spécifiquement de trois catégories à savoir:

- les apiculteurs individuels, en groupement ou en coopérative qui produisent du miel brut et/ou ses dérivés ;
- les mielleries qui produisent le miel transformé et/ou ses dérivés.

Livrables

Les produits livrables suivants sont attendus:

- un rapport initial de démarrage ou note de démarrage précisant la compréhension de la mission, la méthodologie actualisée (après cadrage) et le plan de travail (chronogramme) élaboré et validé et les outils d'évaluation d'impact (avant/après) ;
- les fiches de collecte de données d'évaluation des compétences de base des bénéficiaires comprenant aussi les questionnaires et guides d'entretien suivants pour les chaînes de valeur de la filière miel;
- les modules de formation développés ainsi que les supports visuels adaptés aux apiculteurs et aux mielleries;
- le chronogramme de formation;
- un rapport de diagnostic et d'analyse des capacités actuelles et de sélection de deux produits dérivés ;
- un rapport des formations déroulées ;
- un rapport final après la phase de formation et comportant une synthèse de la phase de formation, liste des participants et résultats des évaluations immédiates (mesure de l'acquisition des connaissances) ;
- un Manuel de Procédures Standardisées (MPS) pour la production, la récolte et l'extraction du miel, ainsi que les fiches standardisées des deux (2) dérivés du miel ciblés ;
- les modèles d'étiquette des produits réalisés par les bénéficiaires, conformes aux normes et prêt à l'emploi ;
- un modèle synthétisé de charte d'engagement social et environnemental ;
- une fiche de conduite du processus de l'obtention de l'autorisation de mise en marché des produits du miel au Bénin précisant les étapes, les structures impliquées et les exigences ;
- les outils de suivi ou les grilles d'évaluation des bonnes pratiques et la fiche de suivi des défis techniques individuels (pour le coaching).

Méthodologie de la mission

Le cabinet ou le groupe de consultants recruté proposera et mettra en place une approche méthodologique bien définie prenant en compte toutes les étapes clés d'une consultation de formation technique:

- cadrage et appropriation documentaire (analyse approfondie, identification des besoins, note méthodologique détaillée) ;
- conception des outils et supports ou livrables préparatoires à savoir: conception pédagogique, standardisation des procédures, manuel de procédures standardisées, les fiches des produits dérivés du miel standardisées, modèle d'étiquette conforme, charte d'engagement social et environnemental ;
- le déroulement des formations techniques et des renforcements de capacités ;
- production du rapport intermédiaire ;
- rédaction du rapport final.

Cette approche méthodologique devra être participative et privilégiera une collaboration étroite entre l'UIGP et TechnoServe avec une possibilité d'associer d'autres acteurs clés du secteur miel dont l'expertise s'avérerait impérative pour la réussite de la mission.

Le cabinet ou le groupe de consultants recruté travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de projet PFC-B de TechnoServe Bénin et l'Unité Intégrée de Gestion du Projet ('UIGP).

Période d'exécution de la mission

La présente étude se déroulera sur une période de 04 mois à partir de la date de signature du contrat, soit un (01) mois pour les livrables préparatoires (diagnostic, choix de 02 produits dérivés, outils et supports) et un (01) mois pour l'étape du déroulement des formations techniques et des renforcements de capacités aux bénéficiaires du projet et deux (2) mois pour le suivi du coaching par les consultants incluant aussi la rédaction du rapport final.

Date de Début Prévue

02/24/2026

Lieu de Performance

Les départements de l'Alibori, Borgou, Donga, Collines et tout autre département identifié par TechnoServe.

Informations Supplémentaires

Pour y postuler, chaque cabinet ou groupe de consultants intéressé devra soumettre en français, une offre technique et financière:

● L'offre technique (70 points)

Elle doit comprendre en 15 pages maximum, une brève présentation du prestataire, une brève description de la compréhension des

objectifs et résultats de la mission, la méthodologie de mise en œuvre de la mission (30 pts), le chronogramme de la mission et les curricula vitae des consultants proposés et attestations de bonne fin d'exécution.

Profil des Consultants formateurs:

L'équipe de consultants proposée et dédiée à cette mission devra avoir une bonne capacité en rédaction et en communication interpersonnelle, orale et écrite. Les consultants doivent avoir une bonne capacité d'analyse de la chaîne de valeur miel, des expériences avérées formation et renforcement de capacités techniques dans les chaînes de valeur de la filière miel et une bonne connaissance de la filière au Bénin et des acteurs au plan national.

De façon spécifique, l'équipe doit être composée des profils d'experts suivants :

Consultants	Compétences requises	Points
Chef de mission, expert apicole et en normes environnementales et sociales (25 points)	Avoir au moins BAC + 5 en Sciences Agronomiques, en science de l'environnement, ou en sciences sociales du développement rural	05 points
	Être un professionnel chevronné dans l'apiculture, avec au moins 10 missions et expériences probantes dans la formation et le conseil agricole en apiculture et dans l'application ou l'évaluation des normes environnementales et sociale	10 points, soit 01 point par mission justifiée
	Avoir réalisé au moins cinq (05) missions de consultations/formations sur les bonnes pratiques de production apicole et/ou de transformation des produits dérivés du miel et au moins 02 missions dans la formation ou l'évaluation des normes environnementales et sociale dans la filière apicole	10 points, soit 02 points par mission justifiée
	NB: l'expert apicole peut se faire accompagner d'un assistant, expert des normes environnementales et sociales s'il n'a pas cette compétence. Cet assistant doit justifier d'un BAC+3 minimum et d'une expérience d'au moins trois (03) missions dans l'accompagnement ou la formation des entreprises sur les normes environnementales et sociales dans la filière apicole	04 points, soit 02 points par mission délivrée et justifiée
Un Spécialiste en qualité, normes et certifications (15 points)	Avoir au moins BAC + 3 en procédés de production agroalimentaire, ou en systèmes de management de la qualité et de la sécurité ou en certification	05 points
	Justifier d'au moins cinq (05) expériences probantes dans le domaine des produits agroalimentaires, dont trois (03) dans la filière miel, en matière d'appui-conseil aux entreprises pour la mise aux normes, la certification ou le conditionnement des produits destinés aux divers marchés	10 points soit 02 points par mission justifiée

● **L'offre financière (30 points)**

Le cabinet ou le groupe de consultants intéressé par cet avis doit également déposer une offre financière. Elle devra indiquer en détail, le budget de la prestation en XOF. Les éléments à intégrer dans l'offre financière se présentent comme suit:

Éléments	Quantité (H/J)	Prix Unitaire	Montant
Honoraires			
Chef de mission, expert apicole et en normes environnementales et sociales			
Spécialiste en qualité, normes et certifications			
Rapportage			
Frais de secrétariat et d'édition des livrables	forfait		
Autres frais (à préciser clairement)			
Frais logistiques			
Voyages			

Déplacement	forfait		
Hébergement			
Autres frais (à préciser clairement)			

Les frais logistiques liés à la participation des bénéficiaires (hébergement, restauration, déplacement et location de salle) sont à la charge de TechnoServe

NB: Les candidats intéressés peuvent adresser leurs questions relatives à cet appel à proposition via le site officiel de publication des offres de Technoserve buy.tns.org/public-opportunity-portal, sous la rubrique « **Questions & answers** » en bas de la publication. Toutes les réponses seront publiées au fur et à mesure par le même canal.

Instructions pour la Réponse

Pour garantir la prise en compte, toutes les réponses doivent être soumises avant le **01/24/2026**, rédigées en **Français**, avec les prix indiqués en **XOF**.

Toutes les réponses doivent :

- Contenir un coût détaillé avec les taxes applicables et autres frais clairement identifiés.
- Fournir les termes et conditions de paiement demandés.
- Inclure un nom de contact, une adresse e-mail et un numéro de téléphone.
- Pour les devis d'une entreprise, fournir un bref aperçu de l'entreprise et des services offerts, y compris le nom légal complet et l'adresse de l'entreprise, la juridiction d'incorporation, le nom légal complet et le pays de citoyenneté des propriétaires/directeurs principaux de l'entreprise, et l'année de création de l'entreprise.
- Si un consortium d'entreprises ou une équipe de consultants soumet un devis conjointement, les informations ci-dessus doivent être fournies pour chaque membre de l'équipe.
- Incluez uniquement les fichiers joints qui sont de 10 Mo ou moins en taille. Ne pas inclure de formats de fichiers compressés (ZIP, RAR), exécutables ou d'autres formats de fichiers inhabituels, car ils seront rejetés.

Envoyez les réponses à : buy+RQ9329@tns.org

Note : NE PAS envoyer votre réponse par e-mail à un employé de TechnoServe ou livrer votre réponse en copie papier à un bureau de TechnoServe. Le non-respect de ces instructions peut rendre votre réponse inéligible pour considération.

Termes et Conditions

- Cette sollicitation ne doit pas être interprétée comme une offre de la part de TechnoServe.
- Les réponses doivent être soumises le ou avant la date indiquée.
- Toute offre non réactive sera immédiatement rejetée.
- Les réponses à cette sollicitation seront considérées comme des offres contraignantes et doivent rester valables pour acceptation pendant au moins 90 jours à compter de la date de clôture de cette sollicitation.
- Tout achat résultant de cette sollicitation sera régi par les termes et conditions contractuels de TechnoServe et peut être soumis à des conditions supplémentaires telles qu'exigées par les donateurs finançant l'achat.
- TechnoServe se réserve expressément le droit d'accepter ou de refuser toute offre ou d'annuler le processus de sollicitation à tout moment sans explication, sans aucune responsabilité envers aucun répondant.
- TechnoServe peut, à sa discrétion, accepter tout ou partie de l'offre d'un répondant.
- Toutes les informations fournies par TechnoServe dans cette sollicitation sont données de bonne foi ; cependant, les détails sont susceptibles de changer.
- TechnoServe peut exiger que les répondants concluent un accord de non-divulgation comme condition préalable à la prise en compte.
- Les répondants assument l'entière responsabilité de tous les coûts engagés en relation avec la préparation de leur réponse, y compris les frais de tiers.
- Toutes les réponses deviennent la propriété de TechnoServe.
- Les répondants doivent divulguer pleinement tout conflit d'intérêt relatif à cette sollicitation. Le non-respect peut entraîner une disqualification.

Demande de Fichiers

Les fichiers joints suivants, s'il y en a, représentent une partie importante de cette sollicitation.

Request Files

Description	Fichier
Liste des pièces et conditions TNS	Download

Critères de Sélection

Les présentations seront évaluées selon les critères suivants et la méthodologie de notation.

Critères	Points Maximaux
Compréhension de la mission, méthodologie de mise en œuvre et chronogramme	30
Offre financière détaillée	30
Profil du chef de mission, expert apicole et en normes environnementales et sociales (cf spécifications sus mentionnées)	25
Profil du Spécialiste en qualité, normes et certifications (Cf spécifications sus mentionnées)	15